

a demandé à tous les chefs de corps de lui soumettre leurs vues personnelles à ce sujet dans un rapport qui devra lui parvenir au plus tard le 10 janvier.

LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS

Un comité de salut public. Paris, 3 janvier. — Les délégués du groupe de gauche nommé il y a deux mois pour s'occuper de la loi sur les associations ont réuni aujourd'hui pour délibérer au sujet de l'élection du bureau de la Chambre, ce qui démontre que ce groupe n'est point épuisé pour un unique objet et qu'il constitue un véritable comité de salut public.

Sous l'inspiration de ce comité, une active campagne est ouverte en ce moment dans le monde parlementaire en faveur de la candidature de M. Brisson.

Parallèlement, les ministères combattent de tout leur pouvoir la candidature à la questure de M. Lechevallier, questeur sortant, qui a toujours voté contre le ministère.

Il est de tradition que les progressistes et les radicaux se partagent les trois sièges de questeur. L'initiative des ministères marque donc un nouveau progrès dans la voie d'intolérance où ils marchent depuis si longtemps déjà.

A noter que cette intolérance ne s'exerce qu'à l'égard d'un siège de questeur qui comporte une indemnité et des avantages matériels considérables. Pour les charges de vice-président et de secrétaire qui ne comportent que des charges, et des honneurs, la majorité se montre plus courtoise. Il est vraisemblable qu'elle n'a moins à voir que l'intérêt personnel dans la campagne menée contre M. Lechevallier.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Situation désespérée des Anglais au Cap. Le Cap, 3 janvier. — La situation est très grave dans la colonie du Cap. On croit que c'est principalement le manque d'armes qui a empêché jusqu'ici les Hollandais de se joindre aux envahisseurs; mais, dans plusieurs localités, des chevaux ont été tués, ce qui, en même temps que des renseignements.

La situation actuelle est la suivante. Kuruman n'est pas encore envahi, mais il le sera sans doute bientôt; le district de Graubrand-Ouest est envahi; de petits détachements boers se dirigent vers le sud, dans la direction de Ficksburg, dans le but de couper avec le commandant d'Herzog deux passages importants qui se trouvent dans le voisinage de Ficksburg.

Dans la partie centrale de la colonie du Cap, les Boers ont atteint un point voisin de Graaf Roon; à l'est, l'avant-garde boer est près de Marabburg, à environ 25 milles au nord de l'Addax.

Le Congrès de Bloemfontein a prononcé une vive agitation, et un grand nombre de personnes, habitant le pays depuis de longues années et qui ne peut pas considérer comme des alarmistes, envisagent un soulèvement des Hollandais comme très probable et estiment que l'envoi de renforts importants s'impose.

Communications coupées. Le Cap, 3 janvier. — Les Boers sont emparés du courrier qui devait arriver le 30 et ont détruit les dépêches. Les communications avec Franschburg sont interrompues. Un fort commando boer s'avance contre cette ville.

L'état de siège. Le Cap, 3 janvier. — L'état de siège a été proclamé dans les districts de Franschburg, Prince Albert, Worcester, Ceres et Sutherland.

Les évènements d'Anglais à Johannesburg. Londres, 3 janvier. — Un télégramme de Pretoria au «Morning Post» que plusieurs étrangers, qui avaient pris part à une attaque contre les avant-postes anglais après avoir prêté serment de neutralité, ont été peudus hier à Johannesburg.

Reoccupation de Jagersfontein par les Boers. Londres, 3 janvier. — On télégraphie du Cap que les Boers ont reconquis Jagersfontein que les Anglais avaient quitté le jour de Noël.

Autour de Ladysmith. Londres, 3 janvier. — D'après un télégramme de Durban au «Standard», des Boers en armes sont toujours dans le voisinage de Ladysmith. Des éclaireurs anglais, rencontrés à Umbulwana, ont dû tourner bride.

Atrocités britanniques. Londres, 3 janvier. — Une dépêche du Cap annonce que l'arrestation de M. de Jough, directeur du «Worcester Advertiser», a causé un grand mécontentement dans le district.

M. de Jough est poursuivi pour avoir publié le récit de plusieurs atrocités commises par les soldats anglais. Il a raconté notamment que les Brabant's Horses avaient fait sauter une ferme à l'aide de dynamite, après y avoir enfermé des femmes et des enfants, et qu'ils avaient enlevé une jeune femme accouchée deux jours auparavant, après avoir, en sa présence, assassiné le nouveau né.

La maison de M. de Jough est maintenant gardée nuit et jour par un peloton de soldats. On craint que les Australiens, attaqués récemment par le «Worcester Advertiser», ne viennent piller et incendier la maison du directeur de ce journal. Sans son emprisonnement, les soldats coloniaux ont dû dévaler les méfaits, l'aurait déjà massacré; plusieurs fois ils ont envahi les locaux où ils croyaient le trouver.

LA RÉCEPTION DE LORD ROBERTS À LONDRES

Londres, 3 janvier. — Lord Roberts, venant de Southampton, est arrivé à une heure un quart en gare de Basingdon. Il a été reçu, sur le quai, par le prince de Galles, le duc d'York, entourés de personnages officiels. Le gros public avait été exclu de la gare. On avait tout fait pour donner à cette arrivée du généralissime, un caractère de solennité triomphale. La musique a joué l'hymne national, le «Good Save the Queen» et aussitôt après l'air «See the conquering Hero Comes» (Voyez le héros conquérant arriver). Le prince de Galles a fait, à Lord Roberts, un accueil en conséquence. Tandis que tous les personnages présents se pressaient autour du héros, celui-ci a passé en revue la garde d'honneur. Le prince de Galles l'accompagnait.

DERNIÈRE HEURE

3^e ÉDITION (De nos correspondants et) par fil spécial. 3^e ÉDITION

LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE

LA CANDIDATURE BRISSON. Paris, 3 janvier. — Aucune communication n'a été faite à la presse au sujet de la délibération des députés des groupes ministériels. Les quelques membres du comité de Salut public, qui se sont laissés approcher, ont répondu par des généralités, aux questions qu'on leur posait. Il paraît pourtant que la réunion avait une véritable importance. On aurait, en effet, envisagé aux moyens d'assurer le succès de la candidature Brisson, et on en aurait trouvé un que les auteurs prétendent infaillible. Quel est ce moyen? Les ministères se gardent bien de le dire. Peut-être s'agit-il de s'autoriser d'un précédent qui eut lieu, en 1849, pour déposer et faire voter, sous forme de motion d'ordre, la substitution du scrutin public au scrutin secret.

Ajoutons que, dans la soirée, un certain nombre de députés, dont MM. Donnatieu et Serrien, qui en avaient reçu mandat de leurs collègues, se sont rendus chez M. Brisson, soit disant pour lui offrir officiellement la candidature; ce qui serait une superfluité parce que la candidature Brisson a Brisson lui-même pour auteur, mais, en réalité, pour lui soumettre la procédure à laquelle la réunion s'est arrêtée. M. Brisson a reçu l'ambassadeur, l'entretien a duré près d'une heure.

LE DÉPART L'AMBASSADEUR DE RUSSIE

À PARIS. Paris, 3 janvier. — Les ambassadeurs, organes ministériels, qui ont souvent la primeur des informations officielles, ont publié demain la nouvelle suivante, qui n'est pas commuquée: «Nous croyons pouvoir annoncer, dit-il, que M. Ourousoff, ambassadeur de

à la sortie de la gare, il est monté, avec Lady Roberts, dans un landau royal, traîné par six chevaux, et escorté par la 1^{re} division de cavalerie. Lord Roberts aurait dans une voiture de gala, entouré de huissiers et de cavaliers Afghans. Il avait, à ses côtés, les représentants de la Reine. Le déplacement de troupes était énorme. 16.000 hommes faisaient la haie de la gare au Buckingham Palace. Le brouillard était assez dense, et la foule, moins compacte que l'on ne s'y attendait. Elle a acclamé de généralissime avec une conviction un peu refroidie, et, à la fin, par les derniers événements. Sur tout le parcours les maisons étaient pavées. Au Buckingham Palace, un dîner de 70 couverts a été servi. Jusqu'ici on ne signale aucun incident. L'enthousiasme était moins grand pour le retour des volontaires.

LA GUERRE DE CHINE

Un accord russo-chinois. Le correspondant du «Times» à Pékin, télégraphiant le 31 décembre, dit qu'un accord a été conclu entre la Russie et la Chine au sujet de l'occupation militaire, par la Russie, de la province de Feng-Tien (Mandchourie) et de la reprise de l'administration civile par les Chinois, sous la protection de la Russie.

Les négociations. On télégraphie de Pékin que dans une réunion des ambassadeurs il a été décidé de ne répondre à aucune des questions du gouvernement chinois concernant les demandes des puissances jusqu'à ce que les plénipotentiaires aient signé la note des puissances.

On télégraphie de Pékin: Les ambassadeurs vont demander à Li-Hung-Chang et au prince Ching de signer immédiatement la note des puissances, en attendant ils vont préparer un memorandum dans lequel ils expliqueront quelle façon doivent être mises à exécution les mesures réclamées.

Une nouvelle réunion des ambassadeurs doit avoir lieu aujourd'hui même. Les plénipotentiaires chinois ont demandé au maréchal de Waldersee d'arrêter les expéditions militaires. Le maréchal Waldersee n'a pas encore répondu.

Toutes les expéditions militaires suspendues. Londres, 3 janvier. — Le «Daily Mail» publie la dépêche suivante de Pékin, 1^{er} janvier: «Toutes les expéditions militaires sont suspendues. Néanmoins, certaines villes resteront occupées par les alliés, tant que les Chinois ne se sera pas retirés entièrement; autrement des massacres auraient lieu.»

Note pessimiste. Londres, 3 janvier. — On mande de Pékin au «Morning Post», le 1^{er} janvier: «Il n'est pas douteux que la réputation des nations chrétiennes a été compromise aux yeux des Chinois, par les incidents récents. Les ministres sont arrivés à s'entendre, mais il ne se passe pas de même des commandants militaires. Les Français et les Américains ont adopté une ligne de conduite indépendante. Les Russes sont incertains. Les Anglais d'approuvent presque tout ce qui a été fait. Les Allemands prennent des mesures extrêmes, et les Japonais se montrent indifférents en ce qui concerne les chrétiens. L'anarchie règne dans le district et la région qui est, tout à la fois, en état de guerre et de paix.»

LA QUESTION DE TERRE-NEUVE

Londres, 3 janvier. — Le correspondant du «Morning Post» se déclare autorisé, abondamment ainsi, — est-ce simple hasard? — dans le sens d'une information analogue publiée hier par le «Figaro», à déclarer que le gouvernement français serait tout disposé à régler définitivement la question si délicate du «French Shore» par un compromis avec l'Angleterre, dont la cession à la France de la Gambia britannique serait la clause essentielle.

D'autre part, la presse anglaise publie la nouvelle d'un soulèvement général des indigènes de la Gambie britannique. Ce pays est situé entre deux territoires français, le Sénégal et la Casamance, il compte environ 14.000 habitants.

Le correspondant de la «Press» à Londres, télégraphie à ce journal qu'il n'a pu obtenir confirmation du traité anglo-français relatif à Terre-Neuve.

LA TERRE ET MARS

Une fausse nouvelle. Paris, 3 janvier. — Une nouvelle bien américaine venait, paraît-il, ce matin, de Chicago. M. Nicolas Tesla, inventeur célèbre, qui, depuis quinze jours, cherchait à ouvrir des communications avec Mars, avait reçu cette nuit un message de cette planète.

Dans ce message, les nombres: un, deux, trois, étaient donnés, ce qui laissait à supposer que les habitants de Mars comptaient comme nous. Le grand ciel parmi les astronomes et chercheurs d'étoiles!

M. Freycinet, secrétaire de la direction de l'Observatoire, a coupé le fil de ce canard. La direction n'a rien reçu de Chicago!

Comment Mars est actuellement à la mode, il faut s'attendre à d'autres nouvelles aussi sensationnelles et aussi fausses.

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et de beaux articles à des prix avantageux?

Comment voulez-vous que le public le sache, si vous ne le lui dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal à circulation large?

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

AVIS. — La période d'inscription sur les listes électorales est ouverte depuis le 2 janvier et sera close le 4 février prochain à minuit. Ces inscriptions se font à la Mairie, bureau des élections, (entrée rue Neuve, n. 3), tous les jours de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures du soir.

L'Union Sociale et Patriotique invite ses amis à faire connaître au siège de l'association, café Pandore, 28, rue Pauvrière, les noms

des personnes de leur connaissance en droit de se faire inscrire sur les listes électorales et qu'on n'a jusqu'ici négligé cette formalité. N.B. — Le secrétariat de l'Union Sociale et Patriotique est ouvert tous les jours de huit heures à midi et de deux heures à sept heures du soir. (Le dimanche de neuf heures à midi.)

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons prochainement la publication de

PÈRE INCONNU

Par Pierre SALES

LES PARFUMS À LA MODE

Les savons Bryères de Bretagne et Panoramique, que Victor Vassier vient de créer par un procédé spécial, renferment certaines infusions laiteuses et l'extrait concentré d'une fleur exotique fraîche. Ces savons sont les plus recherchés et aussi les plus délicieux pour le soins de la toilette, à cause de leur puissance parfumée, et pour la radieuse beauté qu'ils donnent au teint.

Exposition de 1900, Classe 87 (Produits hygiéniques): hors concours.

Chronique Locale

ROUBAIX

UNE TENTATIVE DE VOL À LA MAIRIE. — Une audacieuse tentative de vol a été commise jeudi, entre une heure et deux heures de l'après-midi, à la Mairie. En venant à son bureau, M. Bellan, inspecteur du travail, n'a pas été peu surpris de s'apercevoir que la serrure avait été forcée et la poignée arrachée. Le malfaiteur n'avait toutefois pas réussi à pénétrer dans le bureau. Il y a quelque temps, une semblable tentative a été commise à la Mairie dans le bureau d'un chef de service.

A PROPOS DE L'HOMME COUPÉ EN MORCEAUX. — La photographie de l'homme coupé en morceaux à Paris vient d'être envoyée dans de nombreuses communes de France. A Roubaix, cette photographie a été déposée au bureau de la sûreté.

DANS L'ENSEIGNEMENT. — M. Bonnaire, directeur départemental de l'enseignement primaire, par lettre en date du 31 décembre, a délégué, à partir du 1^{er} janvier, à titre de stagiaire, dans les fonctions d'inspecteur adjoint, en remplacement de Mlle Helle, de l'école de la rue Saint-Antoine, Mme Rivart-Descauprières.

LES FUNÉRAILLES D'UN SAPEUR-POMPIER. — Jeudi après-midi, à trois heures, ont eu lieu, ou l'église Saint-Martin, les funérailles du sapeur-pompier Arthur Butruil, décédé à l'âge de 45 ans. Une section en armes de la compagnie, sous le commandement du sergent-major Pardon, rendait les honneurs. Dans la nombreuse assistance, on remarquait M. le capitaine Hubert, commandant la compagnie, entouré de ses officiers et de nombreux pompiers.

AU CERCLE POLYGLOTTE. — Vendredi soir, à huit heures et demie, conférence anglaise par un membre du cercle. Le sujet traité sera: un tour en Bavière.

L'ABATTOIR. — En décembre dernier, il a été tué à l'abattoir de Roubaix, 490 bœufs, vaches et taureaux, 957 moutons, 614 porcs, 80 chevaux. Il a été saisi en totalité, pour tuberculose, 2 vaches valeur 600 francs; en partie pour tuberculose, 3 vaches valeur 200 francs et un bœuf valeur 100 francs.

A LA SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD. — La réunion trimestrielle de la section roubaisienne aura lieu au «Café Pandore», le dimanche 6 janvier, à six heures du soir.

Ordre du jour: règlement des cotisations; propositions diverses et des plus importantes en vue de la nomination d'un président.

LE DRAME DE LA RUE HEILMANN. — Nous avons fait prendre, dans la journée de jeudi, des nouvelles des deux victimes du drame au couteau de la rue Heilmann, les frères Deville, qui sont en traitement à l'Hôtel-Dieu. L'un d'eux, Leon, ainsi que nous l'avons dit, est complètement hors de danger. Quant à son frère Emile, qui a été très grièvement atteint, il reste dans un état stationnaire.

DANS LA POLICE. — Les brigadiers de police nouvellement promus sont affectés: le brigadier Liénart au premier arrondissement, le brigadier Coches au 4^e.

UNE FEMME QUI TENTE DE SE DONNER LA MORT. — Une tragique tentative de suicide s'est déroulée, mercredi soir, dans le quartier du Cul-de-Four.

L'infortunée est une tisserande, Louise Bertrand, âgée de 44 ans, qui habite en garni chez M. Emile Voedt, à l'angle des rues Turgot et de la Prospérité. Mercredi soir, vers sept heures, ayant décidé d'en faire avec la vie à la suite de chagrins intimes, elle envoya sa petite fille chez une voisine. Elle bourra alors un réchaud de bois mouillé et y mit le feu. Puis la flamme à pleins pommons.

Mais avant que ne commencent l'aspersion, les vêtements de Louise Bertrand prirent feu au contact de la flamme. Elle allait pérorer quand l'ami de Louise Bertrand survint tout-à-coup. Il trouva la malheureuse entourée de flammes. Par bonheur, il réussit à éteindre le feu avec l'aide des gens de la maison qui avaient été attirés par le bruit.

Un docteur, mandé en toute hâte, a constaté des brûlures assez graves à la hanche droite. Il l'a fait admettre dans la soirée à l'Hôtel-Dieu.

UNE CHUTE DANS LA RUE. — Un fleur, Arthur Doumont, âgé de 34 ans, demeurant rue de Beauvroux, regagnait son domicile quand, passant rue Marc-Séguin, il buta sur le bord du trottoir et tomba sur la chaussée. Dans sa chute, il s'est fait une blessure à la tempe gauche. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Debuchy, il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

PORT D'ARME PROHIBÉE. — Dans la soirée de mercredi, un employé, Albert Floquas, âgé de 20 ans, demeurant rue du Chomin-de-Fer, 8, se trouvant sur la Grande-Place après avoir bu plus que de raison, a soulevé une commissionnaire public. Conduit au dépôt central, il a été trouvé en possession d'un coup de poing américain. Un rapport a été rédigé à sa charge pour port d'arme prohibée.

LA FRAUDE. — Jeudi matin à trois heures et demie, les agents de police Averbé et Carroto étaient de patrouille, en passant boulevard de Metz, ils rencontrèrent un individu, porteur d'un sac, qui, leur vue, prit la fuite en abandonnant son butin. Le sac renfermait 60 kilos de café vert de provenance étrangère.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de l'Époule, l'un des hommes de peine, s'est contusionné le côté droit en tombant. M. le docteur Lepers, qui a examiné l'ouvrier, Pierre Bayens, âgé de 49 ans, rue Cugnot, lui a ordonné vingt jours de repos.

— Un electricien, Joseph Carlier, âgé de 29 ans, demeurant rue de Mouvaux, 32, à Tourcoing, occupé dans le tissage de M. F. Wattel, fabricant, s'est blessé au genou gauche en tombant. Il devra, d'après l'avis de M. le docteur Lhérier, subir dix jours de repos.

— Au tissage de MM. Prouvoit frères et Barenne, l'un des ouvriers, Jean-Baptiste Parent, âgé de 47 ans, demeurant au passage de la Digue, s'est blessé au travail. M. le docteur Delecquellerie, qui a examiné l'ouvrier, lui a prescrit huit jours de repos.

— Un menuisier au service de MM. Jonville frères, minotiers, a été blessé au pied par la chute d'une barre de fer. L'ouvrier, Xavier Lelcu, âgé de 62 ans, demeurant rue de Gollée, a été l'objet des soins de M. le docteur Delecquellerie, qui lui a ordonné un mois de repos.

— Au peignage de MM. Alfred Motte et Cie, l'un des lisseurs, Arthur Brelle, âgé de 31 ans, demeurant rue des Trois-Pierres, à Tourcoing, s'est contusionné le pied gauche. Six jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Leplat.

Dans le même établissement, Edmond Delhouette, aide-monteur, âgé de 18 ans, demeurant rue du Pile, a été brûlé au poignet droit par du plomb en fusion. M. le docteur Rousseau, lui a ordonné vingt jours de repos.

— A la filature de coton de M. Etienne Motte et Cie, un journalier, Emile Hubeau, âgé de 18 ans, demeurant à Watrelos, a été blessé au médus de la main gauche, et à l'annulaire de la main droite en prenant des bobines dans une caisse. M. le docteur Leplat, lui a prescrit cinq jours de repos.

— Alfred Descauprières, rattacheur, âgé de 27 ans, demeurant à Mouvaux, travaillant pour le compte de MM. J. Watine-Delaoutre, filateur, s'est coupé à l'avant-bras gauche en nettoyant les cylindres de son métier, avec son couteau. M. le docteur Butruille, lui a ordonné huit jours de repos.

— Un ajusteur de l'atelier de construction de MM. Desplichin frères, s'est contusionné le coude gauche en soulavant son métier. M. le docteur Piquet, qui a examiné l'ouvrier, Georges Cammarpin, âgé de 20 ans, demeurant rue de Naples, lui a ordonné six jours de repos.

PREVOYANTS DE L'AVENIR (Société civile de retraites). — Les bureaux de la 127^e section informent les sociétaires que la recette de janvier aura lieu comme d'habitude, dimanche 6 courant, de dix heures du matin à midi. Les fonds qui seront encaissés seront portés à un compte spécial, intitulé «Un remboursement intéressant», et il est décidé définitivement que la société a pris fin. Dans le cas contraire, ils recevront leur destination normale. Messieurs les recouvreurs et les sociétaires de bonne volonté qui voudraient sous aider à cette recette, sont priés d'envoyer un mandat sur l'un des bureaux de la 127^e section.

ENTRETIEN DU VENDREDI 4 JANVIER. — M. Louis Szwyngegow, 9 heures, église Saint-Pierre, à Croix.

AGENDAS COMMERCIAUX pour 1901. — En vente à la librairie de Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.

Demandez dans toutes les bonnes épiceries le CHOCOLAT NADAUD, qualité supérieure garantie.

NE MANGEZ que le beurre d'Oostcamp le meilleur, le plus fin de tous les beurres. Rue du Bois, 13, et dépôt, Fraix, le kilog., 3 fr. 80. Téléphone. On porte à domicile.

ROUBAIX. — Chevaliers de la Fourchette. — La Commission administrative des Chevaliers de la Fourchette a pris ses membres de vouloir assister à la répétition générale qui aura lieu le samedi 5 courant, à neuf heures précises. Un punch sera offert aux sociétaires au siège de la société, café Florimond Lebrun, place du Trichon, 9.

ROUBAIX. — Panfane Delattre. — A l'occasion des fêtes de l'an, la répétition du vendredi 4 courant est renvoyée au vendredi 11 janvier, à neuf heures très précises.

Choral «l'Alouette». — Dans son assemblée générale du 28 décembre dernier, la société chorale l'Alouette a renouvelé son comité pour l'année 1901. Il se compose de la façon suivante: Eugène Lafèvre, président; Louis Renard, vice-président; Henri Desmaret, secrétaire; Charles Dubat, trésorier; Henri Polle, Henri Decaux, Amé Pommer, Arthur Dubois et Georges Debarboux, commissaires. — Répétition générale vendredi 4 courant, à 9 heures.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — M. Sully, instituteur à l'école du Centre, est nommé directeur d'école à Sully-la-Morue. Il est remplacé à Croix par M. Maurice Debois, précédemment à Marq-en-Barœul.

POLICE DES CABARETS. — Procès-verbal a été dressé à Jules Collet, né à Roubaix, le 19 novembre 1861, demeurant à Croix, pour infraction à l'article 6 de la loi du 17 juillet 1880, concernant l'ouverture des débits de boissons.

WASQUEHAL

POPULATION ÉTRANGÈRE. — Le nombre des étrangers résidant dans la commune au 31 décembre 1900 est de 2.621, dont 28 Allemands, 2 Alsaciens, 2.492 Belges, 3 Hollandais, 2 Suisses.

LANNY. UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la fabrique de couvertures de MM. A. Parent et fils, rue des Romperts, une piqueuse, Léonie Thiafry, âgée de 13 ans 1/2, demeurant à Sully, a été piquée au doigt en travaillant à un tissu. M. le docteur Parmentier lui a prescrit un repos de cinq jours.

LE BANQUET ANNUEL DES GARDES-CHAMPÈTRES DU CANTON DE LANNY. — LA NOMINATION DE LEUR «COLONEL». — Hier, premier jeudi de l'année, les gardes-champêtres des communes du canton de Lanny, réunies à une centaine très nombreuse, se sont réunies à Lanny. Trois d'entre eux, les gardes de Tressin, d'Anstaing et de Chéren, s'étaient fait excuser. A neuf heures et demie du matin, ils se sont rendus au nombre de trente au cabinet de M. Payen, juge de paix, à qui ils ont présenté leurs vœux. M. le juge les a reçus avec bienveillance, et leur a adressé quelques paroles aimables.

Les gardes ont ensuite allé successivement «étrenner» MM. Hespel, huissier; Duchesne, greffier de la justice de paix; Réault, brigadier de gendarmerie.

A une heure de l'après-midi, un banquet fraternel les a réunis à l'Hôtel-de-Ville. La plus franche camaraderie a cessé de régner pendant le repas. Au dessert, on a, selon l'usage, procédé à l'élection du «Colonel» pour l'année 1901. M. Foulain, de Gruson, qui compte quarante-trois années de service, a été élu à l'unanimité. Celui-ci, en quelques mots, a remercié ses camarades, et M. Hespel, garde d'Annapes, a félicité M. Foulain, garde-champêtre de Toufflers, nouvellement promu, et lui a souhaité la bienvenue au nom de la corporation. Après lui M. Lacouffe, garde d'Ham, remercié M. Leclercq, garde-champêtre de Toufflers, d'avoir bien voulu être encore de cette fête et de l'avis unanime, M. Ledercq est nommé sur le champ «lieutenant-colonel», (nouveau grade).

Enfin, M. Hespel, en son nom de tout, remercie M. Duchesne, greffier, d'avoir accepté de venir prendre le café, et il lui offre un bouquet; plusieurs vivats sont chantés, le «Marsaillaise» est entonnée, on boit à la santé du «colonel» et, chacun y va ensuite de sa petite chansonnette. On a ensuite eu lieu un tirage au sort qui aura lieu le 29 de ce mois, à Lanny.

Les gardes ont ensuite allé successivement «étrenner» MM. Hespel, huissier; Duchesne, greffier de la justice de paix; Réault, brigadier de gendarmerie.

A une heure de l'après-midi, un banquet fraternel les a réunis à l'Hôtel-de-Ville. La plus franche camaraderie a cessé de régner pendant le repas. Au dessert, on a, selon l'usage, procédé à l'élection du «Colonel» pour l'année 1901. M. Foulain, de Gruson, qui compte quarante-trois années de service, a été élu à l'unanimité. Celui-ci, en quelques mots, a remercié ses camarades, et M. Hespel, garde d'Annapes, a félicité M. Foulain, garde-champêtre de Toufflers, nouvellement promu, et lui a souhaité la bienvenue au nom de la corporation. Après lui M. Lacouffe, garde d'Ham, remercié M. Leclercq, garde-champêtre de Toufflers, d'avoir bien voulu être encore de cette fête et de l'avis unanime, M. Ledercq est nommé sur le champ «lieutenant-colonel», (nouveau grade).

Enfin, M. Hespel, en son nom de tout, remercie M. Duchesne, greffier, d'avoir accepté de venir prendre le café, et il lui offre un bouquet; plusieurs vivats sont chantés, le «Marsaillaise» est entonnée, on boit à la santé du «colonel» et, chacun y va ensuite de sa petite chansonnette. On a ensuite eu lieu un tirage au sort qui aura lieu le 29 de ce mois, à Lanny.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. Maison fondée en 1835. Spécialité d'AFFICHES, Prospectus à bon marché. Programmes. — Invitations. — Convocations.

LILLE. — M. Vandamme, 151, rue Nationale, Lille, délivre gratuitement, à ceux qui souffrent de maladies de la peau, des vices du sang, dartres, eczémas, plaies de mauvaise nature, humeurs froides, rhumatismes, sciaticque, douleurs, névralgies, anémies, jaunisses, syphilis, un produit composé d'herbes et de plantes, obtenues radicalement en quelques jours. Envoyez par la poste contre 0.50 timbres. 78741—52950—13

EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS

A Roubaix et à Tourcoing

ARRÊSTATION DES COUPABLES. Deux cambrioleurs qui avaient réussi depuis quelques jours à commettre des vols de bijoux et de tissus à Roubaix et à Tourcoing, ont été arrêtés dans d'assez singulières conditions.

Relations d'abord le vol commis à Tourcoing: A TOURCOING. Dans la soirée de mardi, entre huit heures et huit heures et demie, alors que les gens de la maison étaient en famille dans la cuisine, des malfaiteurs ont enlevé à l'étalage du magasin de bijouterie et de mercerie «A bon marché», rue Cuvier, 61, tenu par M. Caby-Lamartinière pour une somme de 5 à 600 francs de marchandises consistant en montres en nickel, chaînes et deux médaillons en doublé et argent ainsi qu'une quantité de foulards et fourrures. Pour commettre leur méfait, les voleurs avaient percé dans un carreau de l'une des fenêtres, à l'aide d'un diamant, une petite ouverture d'une dizaine de centimètres. Ce n'est que mercredi matin que M. Martinière s'aperçut du vol. En coupant la vitre, un des voleurs a certainement dû se blesser, car des tâches de sang ont été relevées sur le châssis. Une fillette de la rue Solferino, Palmyre Parent, en regardant son domicile, a trouvé vers neuf heures et demie, une fourrure ensanglantée. En apprenant le vol, elle s'est empressée d'aller porter sa trouvaille à M. Martinière, qui reconnut cette fourrure, comme étant sa marchandise.

Une plainte a été portée par le marchand aux policiers de Roubaix et de Tourcoing.

A ROUBAIX

Mercredi soir, vers sept heures, M. Emile Dejade, camionneur, âgé de 28 ans, qui demeure rue de Fresnoy, 68, remarqua, en passant rue de l'Ouest, deux individus d'allure suspecte, portant chacun sur l'épaule un paquet. Intrigué, le camionneur les suivit jusqu'à la rue de Rome et là, arrêté l'un des deux, qu'il conduisit au bureau de police de la rue Saint-Vincent de Paul. L'autre part à la fuite.

Mis en présence de M. Laché, commissaire de police, l'individu déclara se nommer Edmond Creppin, âgé de 29 ans, demeurant rue Debonnets, 91, à Tourcoing. Le paquet qu'il portait, renfermait quatre coupes de tissu. On le trouva, en outre, en possession de quatre montres, de huit chaînes de montres, d'une parure, se sept broches en doublé, d'un portemonnaie, ainsi que d'un diamant de vitrier et d'un outil qui lui servaient, ainsi qu'il l'a déclaré, à forcer les vitrines des magasins de bijouterie.

Pressé de questions, ce malfaiteur déclara que l'individu qui se trouvait en sa compagnie au moment où il a été arrêté, était un ouvrier rattacheur, Victor Langlais, âgé de 20 ans, demeurant rue du R